

VOLET 
ALTERNATIF

École
Charles-
Lemoigne 

L'ABC du volet alternatif

Freinet axé sur l'environnement

Par le comité cogestion - juin 2022

Table des matières

À PROPOS DU VOLET ALTERNATIF

<u>L'historique du volet alternatif</u>	P4
<u>La pédagogie Freinet</u>	P5
<u>L'éducation relative à l'environnement ERE</u>	P6
<u>Le cadre de référence et les 5 balises</u>	P7
<u>La structure participative</u>	P8
<u>Les assemblées alternatives</u>	P10
<u>La prise de décision par consensus</u>	P10
<u>Les comités du caucus</u>	p11
<u>Grille-Matières</u>	p12

LES COMITÉS

<u>Le comité cogestion</u>	P15
<u>Le comité pédagogie</u>	P17
<u>Le comité coéducation</u>	P18

IMPLICATION PARENTALE

<u>L'implication parentale (vs coéducation)</u>	P21
<u>Le comité jardinage</u>	P22
<u>Représentant.e au RÉPAQ</u>	P23
<u>Quoi de neuf</u>	P24
<u>Moments parents</u>	P25
<u>Les projets (J'ai un projet)</u>	P26

COMMUNICATIONS

<u>Bloomz</u>	P28
<u>Infolettre, liens et contacts</u>	P29

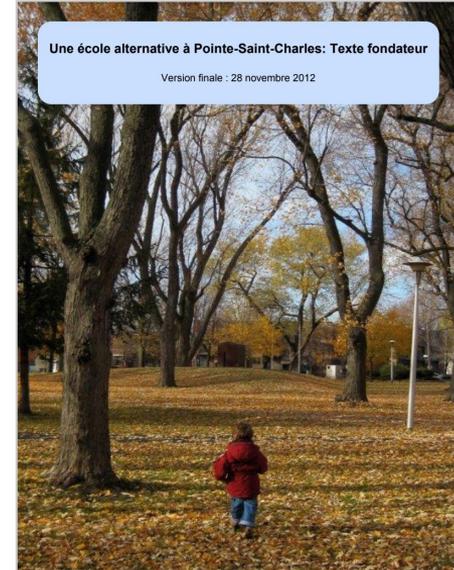
Historique du volet alternatif

Le volet alternatif de l'école Charles-Lemoyne a été fondé en 2012.

Voici un extrait du texte fondateur:

À l'heure où nous sommes conviés, toutes origines et classes sociales confondues, à une nouvelle façon d'être ensemble, nous devons repenser l'intégration scolaire dans notre communauté : l'école, que nous rêvons publique, gratuite, commune, forte de tous ses membres et de racines profondes dans notre milieu, est le terreau où ces rencontres peuvent et doivent se produire. Au panorama des ressources présentes à Pointe-Saint-Charles, nous voulons ajouter une nouvelle façon de continuer collectivement à cheminer vers cet idéal de cohésion sociale.

Vers une école alternative enracinée dans son milieu, à Pointe-Saint-Charles !



Lire tout le texte

Texte fondateur



À PROPOS

La pédagogie Freinet

Célestin Freinet est un pédagogue français du début du siècle dernier. Jeune enseignant, sa carrière a été interrompue par la Première Guerre mondiale. Non seulement il en est revenu blessé au poumon, ce qui l'a obligé à adapter sa façon d'enseigner, mais son expérience de la guerre a ébranlé sa conception de l'éducation et de la société. Il a alors développé une approche et une vision pédagogique nouvelle qui est, encore aujourd'hui, pratiquée dans divers milieux scolaires à travers le monde.

La pédagogie Freinet repose sur **quatre principaux fondements** :

1. L'expression et la communication
2. L'apprentissage naturel et le tâtonnement expérimental
3. La gestion coopérative et l'organisation de la classe
4. Le travail individualisé



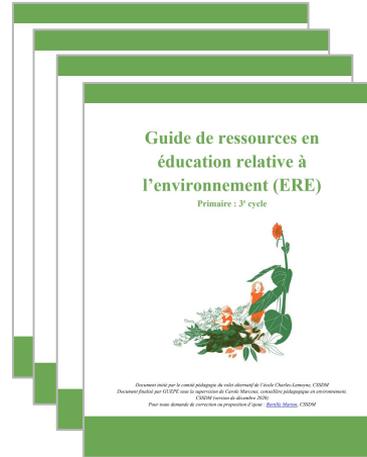
Lire tout le texte

Dépliant FRERE

L'éducation relative à l'environnement (ERE)

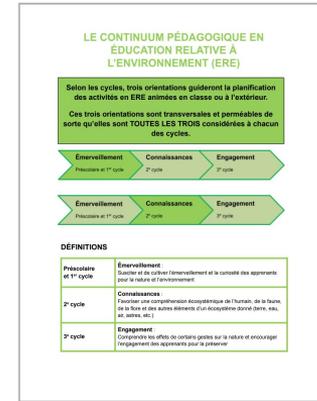
L'éducation relative à l'environnement faisait partie intégrante des aspirations des familles qui sont à l'origine du volet alternatif (voir la partie sur le Texte fondateur). Elle vise à mieux connaître l'environnement et à développer un sentiment de parenté avec la nature ainsi qu'une relation harmonieuse entre les personnes et leur milieu de vie.

L'ERE favorise l'intégration des valeurs et le développement des compétences nécessaires pour participer de façon active, responsable et respectueuse à la protection de l'environnement, dans une perspective systémique.



Voir les guides ERE

Guides ERE de chaque cycle



Lire le guide

Continuum ERE



Lire le guide

Comment bien s'habiller pour l'extérieur

Le cadre de référence et les 5 balises

Le cadre de référence décrit ce que la communauté engagée au volet (parents, enseignants, professionnels et direction) souhaite développer chez les enfants, mais aussi chez les adultes intervenant auprès des enfants.

Voici les titres des 5 balises:

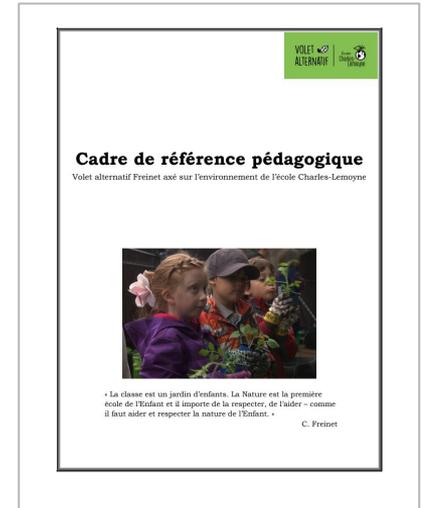
Balise #1 : Assurer le développement intégral de l'enfant

Balise #2 : Encourager la curiosité, la créativité et l'enthousiasme naturels des enfants

Balise #3 : Encourager la collaboration, l'entraide, le partage et la coopération

Balise #4 : Nourrir un sentiment de parenté avec la nature

Balise #5 : Vivre son quartier



[Lire tout le document](#)

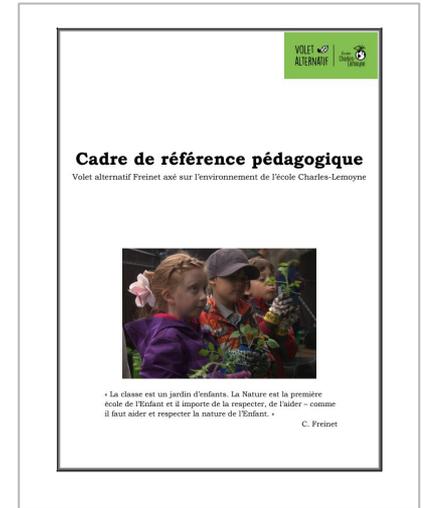
Cadre de référence pédagogique

La structure participative

« Nous considérons qu'en tant que cogestionnaires, les parents, l'équipe-école et les enfants partagent la responsabilité d'une gestion centrée sur l'élève, transparente, flexible et ouverte aux réalités et changements du milieu. [...] parce que la cogestion est davantage une attitude d'ouverture de tous qu'une définition formelle des rôles et des responsabilités de chacun. » – L'école publique alternative québécoise, ses conditions pour naître et se développer (10 mai 2013).

Tout en respectant à la fois le caractère inclusif des différents volets éducatifs de l'école Charles-Lemoyne, la communauté du volet alternatif se dote de mécanismes démocratiques à la recherche de consensus qui remplissent quatre fonctions principales :

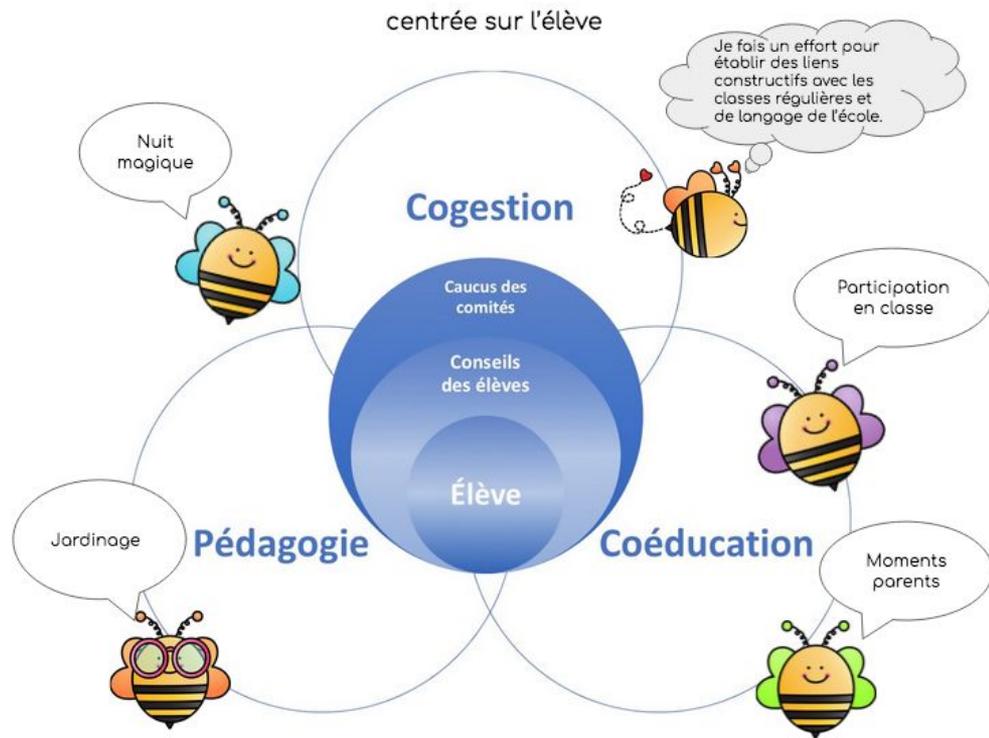
- **Mécanismes d'information** : chacun doit pouvoir disposer de l'information pertinente pour comprendre les enjeux qui touchent la communauté ;
- **Mécanismes de discussion** : la communauté doit bénéficier de lieux et de moments de parole afin de pouvoir discuter des sujets qui l'intéressent ;
- **Mécanismes de consultation** : la communauté doit être consultée le plus largement possible sur les questions qui sont les plus importantes pour elle ;
- **Mécanismes de décision** : la communauté doit pouvoir prendre des décisions collectivement et s'assurer du respect de ces décisions par tous les intervenants.



[Lire tout le document](#)

Cadre de référence pédagogique

La structure participative



Lire le guide

Guide des parents

Les assemblées alternatives

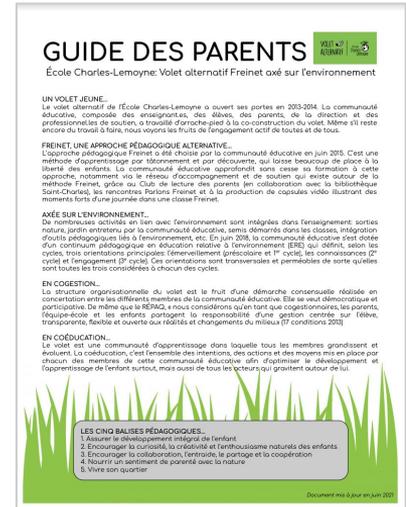
Démarche consensuelle, avec toute la communauté éducative, autour de la vision, des orientations et des priorités du volet.

Le comité cogestion organise trois AGV par année. La participation aux assemblées est obligatoire.

Les dates à retenir sont dans le guide des parents et dans le calendrier du Volet.

La prise de décision par consensus

Un consensus est un accord des volontés sans aucune opposition formelle. Le consensus se distingue de l'unanimité qui met en évidence la volonté manifeste de tous les membres dans l'accord. Un consensus caractérise l'existence parmi les membres d'un groupe d'un accord général, positif et unanime pouvant permettre de prendre une décision ou d'agir ensemble sans vote préalable ou délibération particulière. Le consensus peut parfois être contraire à la majorité en tant que résultat. La décision est élaborée collectivement, donc aucune décision n'est prise avant que tous les participant.es ne l'acceptent.



Lire le guide

Continuum ERE

Les comités du caucus

Le caucus des comités assure la communication et la coordination des dossiers entre les différentes instances. Le caucus est le lieu de rencontre des membres des comités cogestion, coéducation et pédagogie avec la participation de la direction.

Les rencontres ont lieu au besoin, par le passé environ 4 fois par an.

Les rôles des membres des comités

Le parent: Chaque parent devrait prendre un projet en leadership. Le parent doit mettre du temps de travail sur les dossiers entre les rencontres.

L'enseignant.e: Pour être consulté, l'enseignant consulte ensuite les autres enseignant.es de l'école ou du volet.

La direction: Pour être consulté, si nécessaire la direction consulte son équipe de l'école ou du volet.

La conseillère pédagogique: Pour être consulté et pour offrir son expertise (par exemple, CP en environnement).

La personne ressource: Pour être consulté et pour offrir son expertise (par exemple, lien avec la communauté).

Grille-Matières*

Discipline	Ça peut consister en quoi	Fréquence
Spécialistes	<p>Préscolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation physique (1x 30 min) ▪ Arts plastiques (1x 30 min) <p>Primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation physique (2x 1h semaine) ▪ Musique (1h x semaine) ▪ Arts plastiques (1h x semaine) ▪ Anglais (1h x semaine) 	D'autres activités sportives et artistiques sont à l'horaire avec l'enseignant.e selon les projets en cours.
Communication/ français	<p>Lecture (l'enfant seul et par l'adulte)</p> <p>Écriture (l'enfant seul et par l'adulte)</p> <p>Communication orale via les causeries, les <i>Quoi de neuf</i>, les présentations de projets, chansons, le conseil de classe</p>	Quotidien
Mathématiques	Jeux (préscolaire), résolution de problèmes, projets mathématiques	Quotidien
ERE	Exploration libre, projets en classe, classe promenade, étude du milieu	Hebdomadaire
Sciences	Jardin de l'école, lecture et démarche scientifique, défis technologiques	Hebdomadaire
Univers social	Lecture, projets, discussions	Hebdomadaire
Éthique et culture religieuse	Lecture, projets, discussions, débats, conseil de classe	Hebdomadaire

Grille-Matières*

- Plusieurs dispositifs sont mis de l'avant selon ce qui est en cours dans la classe et peuvent différer pendant l'année scolaire : ateliers, travail autonome (TA), projets individuels ou collectifs, temps et jeux libres, classe extérieure, etc.
- De plus, le temps alloué hebdomadairement dans cette grille est une approximation et peut varier en fonction de ce qui se passe en classe, des projets, etc.
- Il est à noter que dans plusieurs occasions, l'interdisciplinarité est au cœur des activités.



LES COMITÉS

Le comité Cogestion

Composé d'un minimum de 8 membres, 5 parents, 2 enseignant.es et la direction.

Mandat 1. Développer une vision commune du volet alternatif.

Les membres du comité cogestion collaborent avec l'ensemble de la communauté éducative pour développer une vision commune du volet alternatif dans l'école. Ils réfléchissent et discutent les enjeux de la communauté.

- Participer aux rencontres du caucus;
- Garder un lien avec le conseil d'établissement de l'école en s'informant des sujets discutés lors de leurs rencontres;
- Discuter des besoins de tous les membres de la communauté (parents, enseignant.es, élèves).

Mandat 2. Consulter la communauté sur les enjeux alternatifs.

Les membres du comité cogestion consultent la communauté pour diriger les discussions de la vision commune.

- Collaborer avec les comités du caucus sur les sujets de consultation;
- Créer des sondages afin de mieux connaître les besoins;
- Promouvoir des discussions informelles sur les enjeux de la communauté;
- Organiser l'assemblée consultative.

Le comité Cogestion

Composé d'un minimum de 8 membres, 5 parents, 2 enseignant.es et la direction.

Mandat 3. Coordonner les activités du volet alternatif.

Les membres du comité cogestion coordonnent les événements, les assemblées, les discussions et plus encore du volet alternatif.

- Organiser les rencontres de caucus;
- Organiser les trois assemblées;
- Faire un suivis avec les autres comités et les projets;
- Archiver les documents officiels.

Mandat 4. Communiquer l'information à la communauté.

Les membres du comité cogestion partagent l'information avec l'ensemble de la communauté éducative.

- Rédiger les nouvelles du volet et le calendrier du volet;
- Assurer des mises à jour des documents officiels et les promouvoir;
- Nourrir les communications de la communauté (Bloomz, Site Web de l'école);
- Agir à titre de référence pour les nouvelles familles qui joignent exceptionnellement le volet en cours d'année, avant l'officialisation de leur admission.

Le comité Pédagogie

Composé d'un minimum de 8 membres, incluant 5 parents, 2 enseignant.es et une conseillère pédagogique.

Mandat 1. Développer une vision commune de la pédagogie Freinet et de l'éducation relative à l'environnement (FRERE).

Les membres du comité pédagogie collaborent avec l'ensemble de la communauté éducative pour développer une vision commune de la pédagogie. Il réfléchit aux pratiques pédagogiques liées à la vision retenue.

- Participer aux rencontres du caucus;
- Collaborer avec le comité coéducation pour s'informer des enjeux sur le terrain, de la rédaction des documents relatifs à la coéducation et des formations aux parents;
- Collaborer avec le comité cogestion sur les sujets de consultation et sur l'information à transmettre aux parents.

Mandat 2. Soutenir et outiller la communauté (parents, enseignant.es, élèves) en pédagogie FRERE.

Les membres du comité pédagogie partagent de l'information, répondent aux questions, apportent de l'aide, etc.

- Réfléchir sur les besoins pédagogiques de la communauté;
- Créer des guides, des documents explicatifs, etc;
- Organiser des formations en collaboration avec le comité coéducation;
- Diffuser de l'information pédagogique à la communauté (infolettre)

Le comité Coéducation

Composé d'un parent de chaque classe et de 2 enseignant.es.

Mandat 1. Offrir des opportunités de coéducation variées

En concertation avec les élèves, l'équipe enseignante et les parents, les membres du comité de coéducation encouragent et soutiennent la réalisation des activités de coéducation +.

- atelier des carnets
- séance de lecture entre élèves et adultes en francisation
- ateliers de cuisine en décroisement
- mini conférence sur Charles-Lemoyne
- activités animées en classe par les parents pendant les après-midi parents
- soutien aux comités et clubs d'élèves

Mandat 2. Soutenir la coéducation au quotidien

Les membres du comité de coéducation, partagent de l'information, répondent aux questions, apportent de l'aide, etc. Ils sont témoins des succès et des défis de la coéducation et cherchent des moyens pour la rendre la plus satisfaisante possible.

- parents-relais
- rencontres de groupe-classe
- parent volant pendant les après-midi parents
- 3-6 du comité de coéducation

Le comité Coéducation

Composé d'un parent de chaque classe et de 2 enseignant.es.

Mandat 3. Outiller les partenaires de la coéducation

Les membres du comité de coéducation offrent aux membres de la communauté éducative des outils et des occasions pour apprendre et partager des connaissances.

- Club de lecture
- rencontres du RÉPAQ-parent
- formations offertes en collaboration avec le comité AIR
- rédaction d'outils, de documents explicatifs, etc.

Mandat 4. Développer une vision commune de la coéducation

Les membres du comité de coéducation collaborent avec l'ensemble de la communauté éducative pour développer une vision commune et mobilisante de la coéducation.

- participation aux rencontres du caucus
- participation aux rencontres de concertation avec l'équipe enseignante
- collaboration avec le comité pédagogie pour la rédaction des documents relatifs à la coéducation et pour le volet formation



IMPLICATION PARENTALE

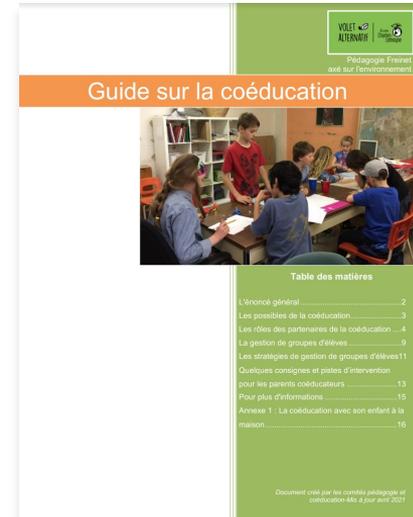
L'implication parentale et la coéducation

Le projet alternatif repose sur une implication forte et régulière des familles. Sans elle, il ne pourrait pas se réaliser pleinement.

La coéducation en classe est la priorité de la maternelle au 3^e cycle. La participation aux comités est l'occasion de s'engager pleinement dans la structure participative du Volet et de soutenir le projet collectif.

À titre indicatif, une famille au Volet alternatif peut s'attendre à consacrer en moyenne 4 heures par mois au Volet, prioritairement en classe.

Plusieurs outils sont mis à la disposition des parents pour les guider dans la coéducation.



Lire le guide

Guide sur la coéducation

Le comité Jardinage

Objectifs du comité depuis 2015

1. **Créer un jardin pédagogique** avec les élèves du Volet à partir de leur propres semis tout en intégrant le jardinage dans la pédagogie Freinet, accessible à tous et toutes.
2. **Créer des liens significatifs** avec la communauté de PSC à travers le jardinage.
3. **Outils les parents** afin qu'il puissent accompagner leurs enfants dans l'apprentissage relié au jardinage.
4. **Créer des outils réutilisables** d'une année à l'autre ainsi qu'une « mémoire institutionnelle ».

Le comité est constitué d'une **vingtaine de parents** et fonctionne sous forme de délégation de tâches ponctuelles ou récurrentes et l'appel à tous et toutes pour les corvées annuelles (nettoyage, fermeture et ouverture du jardin, ajout de compost, etc.).



“La classe est un jardin d'enfants. La nature est la première école de l'Enfant et il importe de la respecter; de l'aider – comme il faut respecter la nature de l'enfant.”

Freinet C.

Représentant.e au RÉPAQ

Le Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec regroupe l'ensemble des acteurs de l'école alternative québécoise. Il a pour mandat de favoriser le partage des pratiques et des connaissances entre ses membres, dans une perspective d'innovation. Le RÉPAQ a aussi le mandat de représenter et de promouvoir l'école alternative auprès du gouvernement, des commissions scolaires, des médias et du grand public.

Plusieurs parents peuvent se partager cette tâche.

Le parent participe à 5 rencontres de jour et à 5 rencontres de soir. Il résume les discussions pour les membres de la communauté.



Lire le dépliant

DÉPLIANT REPAQ

Les Quoi de neuf

QUOI DE NEUF ENFANT:

Durée de 2 minutes environ:

Permet aux élèves de s'exprimer sur un sujet libre, de partager un apprentissage, un objet, une découverte, un livre ou autre aux autres enfants.

QUOI DE NEUF PARENT:

Durée de 15 minutes environ:

Venir se présenter en classe et partager quelque chose avec les élèves (exemples: intérêt, passion, passe-temps, expérience, projet, défi, profession, culture, famille, voyage, sorties, cuisine, sport, lecture, etc.)



QUOI DE NEUF PARENTS



Objectif: venir se présenter à la classe et partager quelque chose avec les élèves (exemples: intérêt, passion, passe-temps, expérience, projet, défi, profession, culture, famille, voyage, sorties, cuisine, sport, lecture, etc.)

Comment faire

- Choisir un ou des sujets dont on veut parler
- Annoncer le sujet à l'avance à l'enseignant.e afin qu'il ou elle puisse l'annoncer aux élèves et éventuellement préparer avec eux des questions à poser pendant le Quoi de neuf
- Convenir de la date du Quoi de neuf via Bloomz

Pendant le quoi de neuf

- Arriver 10 min à l'avance si on a besoin de matériel (projecteur, photos imprimées, accès à Internet, etc.)
- Répondre aux questions de la classe en lien avec la présentation

Suggestions et variantes

- Faire un Quoi de neuf avec son enfant ou avec un autre parent
- Ajouter du support visuel (photos, vidéos, objet, etc.)

Durée: 15 min (incluant les interactions avec la classe)

Document mis à jour en mars 2022

Lire le guide

Quoi de neuf Parents

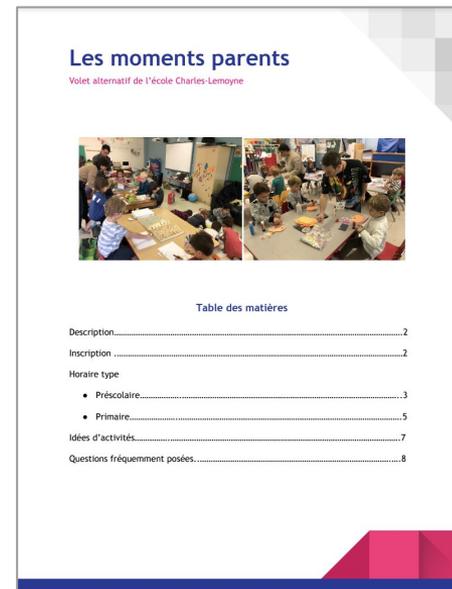
Les moments parents

Les moments parents sont des occasions où les parents prennent en charge les classes pendant que les enseignant.es se rencontrent.

Il y a dix moments parents pendant l'année scolaire, ils sont environ aux trois semaines et durent 2 heures 30 minutes.

Pendant ces moments, les enseignant.es sont en concertations. Ces dernières leur permettent de mieux faire vivre le volet alternatif. Voici des exemples de ce que font les enseignant.es pendant les concertations : travail par cycle; formations Freinet, ERE ou pédagogie alternative; discussions sur le programme pédagogique; consultation par les enseignant.es membres des comités du caucus auprès de leurs collègues, etc.

Les moments parents sont une excellente occasion pour tisser des liens avec les élèves.



Lire le guide

Les moments parents

Les projets

En présentant un projet, vous vous engagez à le mener à terme avec toutes les étapes nécessaires à sa réalisation (ressources humaine, matérielle et opérationnelle et financement)

Deux options pour présenter votre projet:

- Venir le présenter durant une rencontre de caucus (4 caucus / an)
- Envoyer un courriel à cogestion.ecolecharleslemoyne@gmail.com

Une fois votre projet reçu, le caucus des comités fera les vérifications nécessaires pour le projet.

- Est-ce qu'un projet similaire est déjà entamé dans l'école?
- Est-ce en lien avec les besoins des élèves et des enseignantes?
- Est-ce que les ressources nécessaires sont disponibles ?

Le comité cogestion communiquera avec vous après la présentation de votre projet pour vous informer de la suite des démarches.

J'ai un projet!

**VOLET
ALTERNATIF**

Voici la procédure pour présenter un projet :

Trouvez le projet que vous voudriez mettre en place. En présentant un projet, vous vous engagez à le mener à terme avec toutes les étapes nécessaires à sa réalisation (ressources humaine, matérielle et opérationnelle et financement)

Deux options pour présenter votre projet:

- Venir le présenter durant une rencontre de caucus (noter qu'il y a 4 caucus par an)
- Envoyer un courriel au comité cogestion à l'adresse : cogestion.ecolecharleslemoyne@gmail.com

Une fois votre projet reçu, le caucus des comités fera les vérifications nécessaires pour le projet.

- Est-ce qu'un projet similaire est déjà entamé dans l'école?
- Est-ce que le projet est en lien avec les besoins des élèves et des enseignantes?
- Est-ce que les ressources nécessaires à ce projet sont disponibles ?

Le comité cogestion communiquera avec vous après la présentation de votre projet pour vous informer de la suite des démarches.

- Si le projet est en collaboration avec plusieurs classes, une enseignante communiquera avec vous pour vous donner les noms et les courriels des classes intéressées pour vous permettre de poursuivre vos démarches.
- S'il s'agit d'un projet délégué, l'élève pourra être dirigé pour la marche à suivre par son enseignante vers son conseil de classe, vers le grand conseil ou vers la démarche par projet présentée ici.



Lire le guide

J'ai un Projet

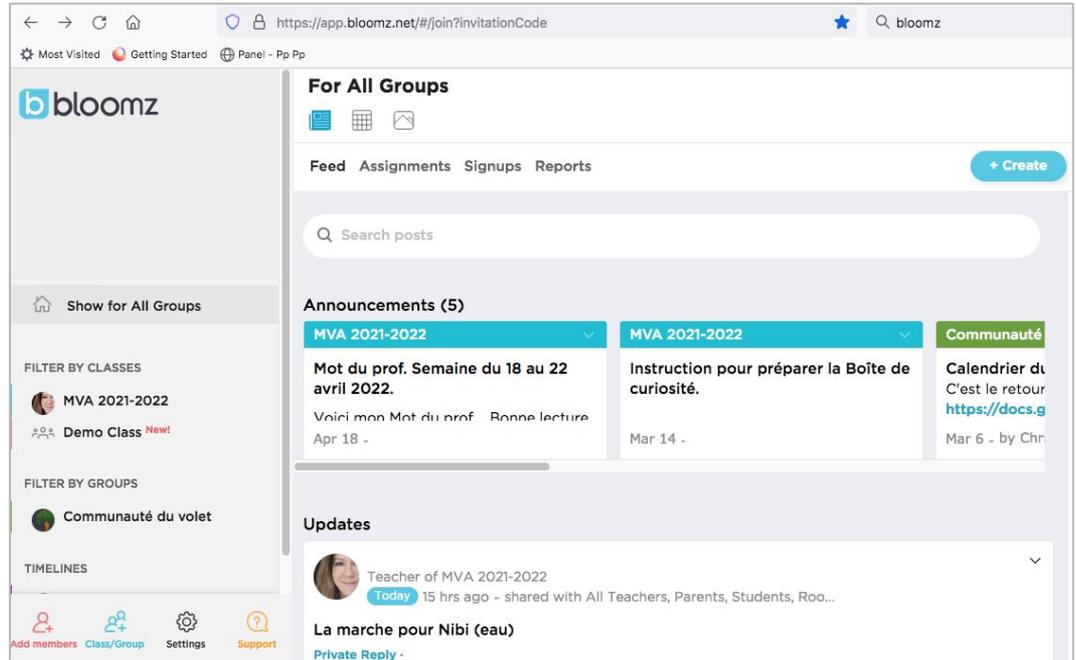


COMMUNICATIONS

Bloomz

La plupart des communications en lien avec le quotidien de la coéducation et de la cogestion sont envoyées aux parents par l'outil de communication Bloomz (**Communauté du volet**).

Les enseignant.es utilisent Bloomz (**classe**) pour la communication avec le groupe classe. Il existe aussi plusieurs groupes pour les différents comités (caucus des comités).



The screenshot displays the Bloomz web application interface. The browser address bar shows the URL <https://app.bloomz.net/#/join?invitationCode>. The page features a navigation menu on the left with options like 'Add members', 'Class/Group', 'Settings', and 'Support'. The main content area is titled 'For All Groups' and includes a search bar and a '+ Create' button. Below this, there are sections for 'Announcements (5)' and 'Updates'. The 'Announcements' section shows three items: 'MVA 2021-2022' with a post about the 'Mot du prof. Semaine du 18 au 22 avril 2022', another 'MVA 2021-2022' post about 'Instruction pour préparer la Boîte de curiosité', and a 'Communauté' post about a 'Calendrier du C'est le retour' with a link to <https://docs.g>. The 'Updates' section shows a post from a 'Teacher of MVA 2021-2022' titled 'La marche pour Nibi (eau)'.

Infolettre, liens et contacts

Infolettre:

Des infolettres sont envoyés 2 à 4 fois par année pour communiquer et partager les nouvelles de la communauté du volet. Communiquez avec le comité cogestion si vous souhaitez partager quelque chose.

Courriel, agenda et pochette factrice:

Toutes les communications officielles transitent par courriel ou par l'entremise des agendas ou pochettes factrices des élèves.

Facebook:

Ces groupes privés ou fermés facilitent les communications informelles et l'organisation d'activités.

[École Charles-Lemoyne](#),

[Communauté du volet alternatif de Charles-Lemoyne](#).

Documents officiels:

La consultation de documents officiels du volet alternatif est disponible [sur ce Google Drive](#).

Courriels utiles:

COMITÉ COGESTION

cogestion.ecolecharleslemoyne@gmail.com

COMITÉ COÉDUCATION

coeducation.volet@gmail.com

COMITÉ PÉDAGOGIE

pedagogie.volet@gmail.com

COMITÉ JARDIN

jardin.ecolecharleslemoyne@gmail.com

École Charles-Lemoyne

2001, rue Mullins

Montréal (Québec) H3K 1N9

Téléphone : 514 596-5684

lemoyne@csgdm.qc.ca

Les documents officiels sont aussi [sur le site de l'école](#).

Légende photo couverture: (de gauche à droite) : au Jardin botanique de Montréal; sur les berges du fleuve, à Verdun; en train de pratiquer l'agriculture urbaine; au parc Marguerite-Bourgeoys, à Pointe-Saint-Charles.
Autres photos p3, p15, p30 : Adobe Stock Photo